

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/04/2022

Présents : Olivier CAVALLIN, Amandine MARCHIONINI, Félicien JOUHAM, Raphael COTE, Thierry ROCHE, Gérald BESANCON, Florian CASEAUX, Benjamin PETOT, Lois MATIVET, Damien SARTORIS, Virginie GUYON, Nicolas MANZONI.

Absents : Carole qui donne pouvoir à Raphaël

Marie-Véronique qui donne pouvoir à Lois

Votants : 14

Secrétaire de séance : Raphaël COTE

Le quorum est atteint

Le compte rendu du conseil du 22/03/22 est adopté à l'unanimité.

Olivier ajoute 2 choses à l'ordre du jour :

- Vote des Taxes
- Vote délibération de la vente de terrain à Damien

ORDRE DU JOUR

1) COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 : Budget général et budget Eau

Petit rappel avant de débiter : les comptes administratifs sont fournis par la municipalité et les comptes de gestion sont fournis par la trésorerie...et bien évidemment, ils doivent être identiques.

- Compte administratif du budget général :

Dépenses de fonctionnement : 469 298.20€

Recettes de fonctionnement : 630 544.57€

Dépenses d'investissement : 221 435.55€

Recettes d'investissement : 433 440.42€

Résultats de clôture de l'exercice 2021 :

Section fonctionnement : + 161 246,37€

Section investissement : + 212 004,87€

Nous pouvons constater une hausse du poste énergie, une baisse de celui des télécommunications. Concernant les frais de personnel, il apparaît que nous n'ayons pas suffisamment budgétisé.

A noter également un RAR (Reste A Réaliser) d'environ 310 000€.

Les comptes administratifs du budget général ainsi que les résultats de clôture sont soumis au vote (Olivier doit sortir et ne pas prendre part au vote) : 13 pour.

- Compte administratif du budget EAU :

Dépenses de fonctionnement: 57 807.55€

Recettes de fonctionnement : 84 772.56€

Dépenses d'investissement : 28 960.31€

Recettes d'investissement : 42 059.93€

Résultat de clôture de l'exercice 2021

Section de fonctionnement : + 26 965.01€

Section investissement : + 13 099.62€

Les comptes administratifs du budget EAU ainsi que les résultats de clôture sont soumis au vote et adoptés 13 pour.

2) TAXES

La précédente délibération concernant le vote de la Taxe Foncière sur le bâti et le non-bâti a en effet été annulée par la préfecture.

De ce fait, voici les nouvelles propositions soumises au vote :

- Foncier bâti : 43.23%
- Foncier non-bâti : 32.25%

Adoptées à l'unanimité.

3) BUDGET PRIMITIF GENERAL 2022

Olivier précise ne pas avoir pris en compte les subventions dans l'élaboration du budget.

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 796 573.37€

Recettes de fonctionnement : 635 327€ + 161 246,37 (report résultat 2021) soit 796 573,37€

Recettes et dépenses équilibrées.

A noter la hausse des postes énergie, carburant, entretien réparation de voirie et du personnel titulaire.

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 478 847,87€

Recettes d'investissement : 266 843€ + 212 004,87€ (report résultat 2021) soit 478 847,87€

Recettes et dépenses équilibrées.

Ce budget primitif 2022 des sections fonctionnement et investissement est soumis au vote, et adopté à l'unanimité.

4) BUDGET PRIMITIF EAU 2022

Dépenses de fonctionnement : 90 658,01€

Recettes de fonctionnement : 90 658,01€ (63 693€ +26 965.01€ report résultat 2021)

Exploitation équilibrée

Dépenses d'investissement : 33 966.63€

Recettes d'investissement : 33 966.63€ (20 867.01€ + 13 099.62€ report résultat 2021)

Le budget primitif EAU 2022 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

5) COMPTE DE GESTION 2021

Les comptes de Gestion (qui sont fournis par la trésorerie et identiques aux comptes administratifs fournis par la mairie) sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

6) EMPLOYES COMMUNAUX

Suite à la mésentente entre Karine et la mairie sur le nouveau contrat de 34H qui lui a été proposé le mois dernier, une nouvelle proposition de 31H est faite par Olivier.

Cette proposition est soumise au vote :

- 3 contre
- 6 abstentions
- 5 pour

7) FETES DES PLANTES

Pour rappel, la Fêtes des Plantes se déroulera les samedi 21 et dimanche 22 mai 2022.

Nicolas fait le point sur la préparation et indique que beaucoup de nouveaux exposants seront présents et que le nombre total sera supérieur à celui de l'année dernière.

Une exposition peinture et photos est envisagée dans l'église (artiste peintre et photographe animalier).

Par ailleurs, Gaétan et Nicolas auront besoin d'aide et de bénévoles pour la mise en place, le gardiennage, le rangement et nettoyage, et également pour baliser et identifier les plantes le long des 2 parcours botaniques, c'est pourquoi une réunion publique est prévue.

8) VENTE TERRAIN DAMIEN SARTORIS

Olivier demande l'autorisation pour la vente de parcelle ZI 318 d'une surface de 7a 53ca pour la somme de 8283€, soit 11€ le m², à Damien.

Vote à l'unanimité.

9) DELIBERATIONS

2 délibérations sont en effet à prendre :

- Pour le prix des cartes de pêche aux étangs :

Cartes annuelles

25€ pour un habitant de Crotenay

50€ pour un « étranger »

12€ pour les moins de 12 ans

Cartes journalières

5€

VOTE à l'unanimité

- Pour le syndicat horticole avec le retrait de 2 communes à savoir Le Pasquier et Pont du Navoy :

VOTE à l'unanimité

10) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil municipal rappelle que les déclarations de travaux sont obligatoires en fonction des travaux effectués et demande aux habitants de se rapprocher de la mairie en cas de doute.
- La cabane du partage sera inaugurée le 22/04 à 19h30 et la peinture extérieure ainsi que le plancher sont prévus le 16/04.
- Le nettoyage de printemps prévu a été annulé à cause de la météo hivernale et aucune date n'a pour le moment été fixée.
- Gérald nous informe que Monsieur REVERCHON n'avait pas d'eau le vendredi 8 avril.

Conseil municipal levé à 22H26

Le Maire

Le secrétaire

Olivier CAVALLIN

Raphaël COTE